

## Maquillage semi-permanent (Pixel brows)

Faites de votre passion, un métier !



### Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie !

L'efp propose une formation de base complète sur le maquillage semi-permanent (Pixel brows). Il s'agit d'apprendre une technique professionnelle avec laquelle on peut varier les effets : naturel, haute définition ou encore un poil à poil.

### PROGRAMME :

J1 Théorie :

- Histoire du maquillage permanent
- La peau
- La cicatrisation
- Les aiguilles
- La machine
- Techniques existantes
- Colorimétrie : les pigments / comprendre pourquoi les pigments virent / reconnaître les soucis liés aux pigments ou à la mauvaise technique
- Pigment : ingrédients / phototypes Fitz Patrick

J2 Architecture des sourcils :

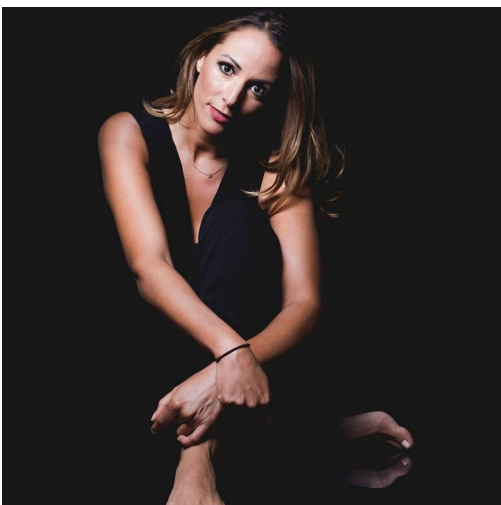
- Prise de mesure
- Asymétrie
- Morphologie
- Construction complète
- Pratique sur latex : maîtriser les pixels et ombrages

J3 : Pratique sur modèle et conseils (amené par les participants).

### Formatrice : Madame Soad Boujraf

"Passion et expérience se conjuguent et me poussent à développer de nouvelles aptitudes".

Fondatrice d'[Eyelight Brussels](#), connue et reconnue dans le domaine du maquillage permanent et formatrice.



## objectif

Prise de connaissance par la technique du sourcil est la base pour l'univers du maquillage semi-permanent.

## Détails sur la formation:

## Public cible

Avoir minimum 18 ans.

Avoir terminé et réussi la formation " Procédures d'hygiène relatives au tatouage et pierceur" et/ou la formation Esthéticien(ne) à l'efp ou dans le réseau wallon (IFAPME).

### DETAILS SUR LA FORMATION

Attestation de participation

**Prix:** 1100€

**Durée:** 21h00

**Dates:**

**Dates :**

• 13/05 - 14/05 et 15/05/2024

**Horaire :**

de 10h00 à 18h00

**Places:** Min. 6 - Max. 8

### CONDITIONS D'ADMISSION

**Le coût de la formation est à payer au comptant, à l'inscription.**

#### **IMPORTANT : DOCUMENT A FOURNIR AVANT DE VOUS INSCRIRE :**

Pour les personnes ayant suivi et réussi la formation « Risques et prévention dans le cadre des activités de tatouage, piercing, maquillage semi-permanent et permanent » :  
Une copie (scan ou photo) de l'attestation de réussite (obtenue à l'efp ou dans un autre centre de formation reconnu) à envoyer par mail à l'adresse : fc@efp.be

Pour les personnes ayant obtenu leur diplôme d'Esthéticien(ne) :

Un copie (scan ou photo) du diplôme obtenu à l'efp (ou dans le réseau Wallon IFAPME). Il est vivement conseillé aux esthéticien(ne) de suivre la formation « Risques et prévention dans le cadre des activités de tatouage, piercing, maquillage semi-permanent et permanent » au préalable.

**Une fois le document réceptionné, la condition sera validée par notre service et vous pourrez vous inscrire en ligne.**

#### **MATERIEL :**

Matériel obligatoire, imposé par la formatrice :  
Dermographe / Crayon de projection / Aiguilles / Règle de mesure / Fil de projection / Bague de pigment / Masque Hygiène, ...  
Ce kit est compris dans le montant de la formation.

#### **MODELE :**

Au 3e jour de cours, travail sur **modèle (obligatoire)**. Celui-ci doit avoir minimum 18 ans, ne pas avoir de maquillage permanent, ni être enceinte, ni d'allergie, ni de maladie ne permettant pas de maquillage permanent.

**Pas de réduction possible pour cette formation.**